Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 21 (1974)
Heft: 7-8

Artikel: Vos réserves d'alimentation
Autor: Bulla, Hélène
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-366057

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Vos réserves d'alimentation

Par Hélène Bulla

Deux kilos de sucre, deux kilos de graisse ou d'huile, un kilo de riz, un kilo de pâtes alimentaires: telles sont, par personne, les provisions de base que la Confédération demande à chaque maîtresse de maison de conserver en permanence. Elles sont calculées pour nous permettre de tenir le coup deux mois si le pays connaissait de graves difficultés de ravitaillement. Comme il y a déjà bien des années que l'on nous rappelle périodiquement cette nécessité sans que nous ayons connu de crise vraiment grave, et que le temps est l'ennemi de la vigilance, il semble douteux que les conseils de nos autorités soient suivis comme ils devraient l'être. Et puis, bien des gens ont peut-être associé trop étroitement la question, tout au long d'un quart de siècle, à la notion de «menace de guerre». Or, la dernière crise de *nature politique* qui ait vraiment réveillé le public et provoqué d'ailleurs une ruée dans les magasins est avant la guerre du Kippour et si nos souvenirs sont exacts, l'entrée en Hongrie des troupes soviétiques. Evénement déjà ancien: depuis lors, de nombreuses personnes ont dû se laisser aller peu à peu à la négligence.

Notre approvisionnement court toujours des risques

L'on peut toutefois penser que les difficultés survenues l'an dernier, lorsqu'une certaine pénurie de quelques denrées alimentaires a amené des pays qui sont nos fournisseurs à suspendre temporairement leurs exportations, ont permis au public de prendre mieux conscience des aléas d'ordre purement *économique* auxquels notre approvisionnement peut se trouver soumis. Même si la situation actuelle du commerce international se présente favorablement dans l'ensemble, nos importations restent un mécanisme délicat que des facteurs parfois difficiles à prévoir peuvent dérégler dans un ou plusieurs secteurs. Il pourrait arriver que les marchandises empêchées de nous parvenir soient pour nous d'une importance vitale. C'est pourquoi une économie comme la nôtre doit avoir une politique du stockage intelligente et persévérante, aussi bien dans nos foyers que dans nos entreprises.

Politique qui a d'ailleurs un avantage psychologique non négligeable: elle permet de faire face aux événements avec une certaine sérénité et de garder un comportement adapté à la situation. L'affolement est un bien mauvais conseiller et si l'on n'a pas acheté à temps on achète rarement avec discernement. La clientèle a mené un véritable assaut contre les rayons de riz: comme la durée de conservation de celui-ci n'excède pas quelques mois, on va devoir en manger si souvent dans certaines familles qu'on risque de ne plus l'aimer! La chose n'était pas nécessaire. Rappelons en effet que la prévoyance s'exerce à trois niveaux:

— au niveau de la Confédération qui détient des stocks importants de denrées indispensables;
— à celui des distributeurs: ils sont obligés de maintenir certaines réserves au niveau prescrit par Berne, et Coop Suisse observe scrupuleusement ses obligations en la matière;
— enfin au niveau des ménages: les réserves de secours des ménages doivent permettre de prendre le temps de mettre le ravitaillement de guerre — ou autre crise — sur pied; mais surtout, elles sont destinées à parer à des cas tels que les difficultés d'acheminement des marchandises dues à des transports déficients.

Notons que le riz n'a en fait pas manqué. Mais la trop forte demande de la clientèle a provoqué des ruptures de stock *dans certains magasins,* car les installations *d'emballage* n'arrivaient plus à suivre. Faut-il souligner une fois de plus que l'accaparement se fait au détriment des gens raisonnables et risque de se traduire par des pénuries artificielles et des hausses de prix dont les accapareurs eux-mêmes seront un jour ou l'autre victimes?

L'art de gérer vos réserves

Il n'est pas non plus toujours judicieux d'acheter de grosses quantités dans le but de se prémunir contre un renchérissement: les stocks qui dépassent les besoins réels de consommation risquent de se détériorer. Et comme les cours fluctuent, on n'est même pas certain de faire une bonne affaire.

Les denrées mentionnées au début de cet article représentent un minimum. Il vaut certes la peine d'en stocker d'autres. Ceci permet de faire face non seulement à des situations de crise, mais à d'autres difficultés plus courantes: maladie de la mère de famille, panne de courant, etc. Ici, ce sont vos habitudes alimentaires qui doivent vous guider. La Confédération recommande: farine, semoule, céréales, thé, café, cacao, lait condensé, conserves, sachets de soupe, articles de boulangerie durables. Nos magasins offrent tant de produits qu'un peu de réflexion s'impose. Essayez de prévoir méthodiquement les diverses conditions dans lesquelles vous pouvez être appelée à nourrir les vôtres.

Répondons encore à deux questions:

Comment acheter? Nous l'avons dit, ne le faites pas de manière précipitée. Le mieux est de dresser une liste des produits choisis et d'en prendre un ou deux lors de chacune de vos visites au magasin. Vous pouvez prévoir deux types d'achat: l'indispensable et l'utile. Dans la seconde catégorie on range des articles que l'on est parfois très content d'avoir sous la main même si l'on peut s'en passer: bocal d'olives, raisins secs, par exemple, qui ont une grande valeur alimentaire.

Comment stocker? Dans un endroit sec, frais, propre et à l'abri de la lumière. Une bonne armoire dans une bonne cave est l'idéal, on peut éventuellement percer des trous dans la porte pour faciliter l'aération. Les denrées contenues dans des boîtes, des bocaux ou des cartons suffisamment solides se conservent dans leurs emballages originaux. Les emballages en papier seront remplacés par des sachets d'étoffe. Les produits de boulangerie vont dans des boîtes à biscuits. On habille de papier foncé les bouteilles d'huile. Nombre de denrées sont d'une conservation limitée: les graisses six mois, les huiles douze mois, le riz un an environ. Notez la date de l'achat sur l'emballage, renouvelez vos provisions en consommant pour votre usage courant l'article qui porte la date la plus ancienne en le remplaçant. **H. B.**

Protection civile = autoprotection